

ont été remplacées, le 1<sup>er</sup> juin de la même année, par la loi sur les terres territoriales (S.R.C. 1952, chap. 263) et la loi sur les successions de terres publiques (S.R.C. 1952, chap. 224).

Les plus grandes terres fédérales sont les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, qui occupent à peu près 1,511,979 milles carrés ou 40 p. 100 de la superficie du Canada. Cette contrée, entièrement au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, est administrée par la Division des régions septentrionales et des terres du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

### LE NORD CANADIEN—UN DÉFI\*

Le 16 décembre 1953, le ministère fédéral des Ressources et du Développement économique devenait le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Changement important, car c'était la première fois que le ministère chargé d'administrer le Nord canadien en faisait état dans son nom. Depuis la confédération, cette attribution, dépourvue d'apparat, s'estompait à l'arrière-plan, dans le nom d'un service ou d'une division des ministères de l'Intérieur, des Mines et Ressources ou des Ressources et du Développement économique.

Aussi les Canadiens vivant au sud du 60<sup>e</sup> parallèle envisageaient-ils le Nord comme quelque chose de bien indistinct. Ils ne s'en préoccupaient guère, absorbés qu'ils étaient par leurs affaires locales et le souci tout naturel de mettre en valeur les deux tiers méridionaux du pays. Quand le Nord attirait l'attention, ce n'était souvent qu'un feu de paille, allumé par les poèmes hauts en couleur de Robert Service ou les romans inspirés par les "habits rouges" de la Gendarmerie royale, attisé par les récits de la course à l'or et la découverte de pétrole à Norman-Wells ou de radium au Grand lac de l'Ours. L'intérêt pour le Nord s'enflammait vite et vite s'éteignait, ne laissant que cendres romanesques et peu de lumières vives.

Le nouveau nom du ministère marquait un fait nouveau: le grand Nord depuis quelques années suscite un intérêt qui s'accroît rapidement et se révèle beaucoup plus durable. Mais un fait nouveau ne saurait se produire sans l'influence d'événements antérieurs. L'intéressant ici, c'est la suite des événements qui ont fait comprendre aux Canadiens qu'ils possédaient une importante contrée encore vierge.

Le principal facteur peut être de cette prise de conscience, c'est simplement que le Canada, durant la dernière guerre mondiale, est devenu une nation adulte. Jusque-là, les Canadiens s'étaient employés à justifier l'existence de deux grands chemins de fer transcontinentaux. Il fallait du temps, de l'énergie et de l'ingéniosité pour coloniser et mettre en valeur les immenses étendues qu'avait ouvertes ce système de transport continental. Le Canada ressemblait alors à un jeune homme qui n'eût pas tout à fait fini de grandir. A la fin de la seconde guerre mondiale, la colonisation et la mise en valeur de la lisière méridionale du pays, où vit la majeure partie de la population, étaient choses accomplies. Ceux qui envisageaient l'avenir portèrent leur regard plus loin, vers le Nord. La paix et la prospérité régnaient, et le Canada était de force à s'attaquer à de nouvelles tâches.

Cette nouvelle préoccupation à l'égard du Nord a coïncidé, justement, avec la découverte que le monde civilisé avait un besoin essentiel, pour plus tard, de nouvelles sources de matières premières, notamment de minéraux. Les vieilles sources s'épuisaient, et à un rythme accéléré par deux grandes guerres.

\* Rédigé sous la direction de M. R. G. Robertson, sous-ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (Ottawa).